AQVITANIA

TOME 23 2007

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3, du Centre National de la Recherche Scientifique

S_{OMMAIRE}

Auteurs	. 5
ÉDITORIAL	. 7-8
B. Béhague, A. Colin, avec la coll. de Chr. Maitay	
Sondage sur le <i>murus gallicus</i> de Béruges (Vienne) : premières données sur la fortification de La Tène finale	9-36
A. Duval, JP. Nibodeau, avec la coll. de Fl. Bambagioni et B. Farago	
La "tête celtique" de Poitiers	37-56
A. de Pury-Gysel	
Le verre d'époque romaine (1er - IVe siècles p.C.) et un vase en cristal de roche	
provenant des fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux	57-101
L. Grimbert, P. Marty	
Montignac - Le Buy (Dordogne). Un bâtiment rural du 1 ^{er} siècle et la question d'un <i>vicus</i>	103-136
L. Callegarin, V. Geneviève, avec la coll. de L. Wozny	
Une <i>tegula</i> portant des empreintes monétaires du IV ^e siècle découverte à <i>lluro</i> - Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques, France)	137-150
A. Bouet	
Retour à Périgueux. Notes sur quelques documents archéologiques anciens du chef-lieu des Pétrucores	151-169
D. Schaad	
Le "grand four" de La Graufesenque et un four à sigillées de Montans : étude comparative	171-183
Y. Gleize	
Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge	185-205
A. Besombes-Hanry	
Les fours à chaux de Nespouls (Corrèze)	207-231
M. Parvérie	
La circulation des monnaies arabes en Aquitaine et Septimanie. VIII°-1X° siècles	233-246

Bâteaux et navigation sur les fleuves d'Aquitaine

J. ATKIN De Dumnitonus au port de Condate. Remarques sur le voyage de Théon (Ausone, Lettre, XIV)
F. Laurent Deux fonds de bateaux médiévaux découverts sur les bords de la Garonne à Bordeaux
D. Schaad, Chr. Servelle
Une pirogue monoxyle découverte dans l'Adour
L. Védrine, Ph. Saint-Arroman
La batellerie de l'Adour. Enquête sur les bateaux à architecture monoxyle et monoxyle assemblée
Projet Collectif de Recherche
JCl. Merlet et l'équipe du PCR
Une exemple d'archéologie du territoire : le Projet Collectif de Recherche <i>Lagunes des Landes de Gascogne</i> Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande (2004-2007)
Résumé de thèse
AL. BRIVES, Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (1 ^{er} s. a.C début du IV ^e s. p.C.)
Masters
G. ROUGÉ, Analyse des sarcophages de Bazas par des critères techniques et morphologiques. Mise en place, utilisation et perspectives
MD. PUJOS, Les fragments de chancel de l'église Saint-Seurin de Bordeaux
J. Alleau, Les cimetières mérovingiens de la Vienne (viº-villº siècles), les cantons de Neuville-du-Poitou, Poitiers (hors commune de Poitiers), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint Julien-l'Ars, la Villedieu-du-Clain et Vouillé339-341
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Laurent Callegarin Vincent Geneviève avec la collaboration de Luc Wozny

Une tegula portant des empreintes monétaires du IV siècle découverte à *Iluro* - Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques, France)

RÉSUMÉ

Une tuile en terre cuite décorée de treize empreintes de *nummi* du début du IV^e siècle p.C. a été découverte à *Iluro* - Oloron-Sainte-Marie en 2003. Les empreintes lisibles fournissent une fourchette chronologique réduite pour le lot de monnaies utilisé, à savoir les années 318-324. La fonction de cette *tegula* estampée, actuellement considérée comme un *unicum*, n'est pas assurée : s'agit-il d'un moule ou d'un essai de faussaire ? D'un simple abaque ? Ou encore d'un tablier de jeu ? Toutes ces pistes sont proposées à la réflexion mais semblent s'effacer devant la probabilité du geste mécanique, sans intention particulière, d'un individu.

Mots-clés

Oloron-Sainte-Marie, *tegula*, tuile, empreintes monétaires, iv^e siècle

ABSTRACT

A tegula decorated with thirteen imprints of nummi of the beginning of 4th century AD was discovered to Iluro-Oloron-Sainte-Marie in 2003. The legible imprints give a short chronology for the group of coins used, namely years 318-324. The function of this printed tegula, at present considered as an unicum, is not assured: is it about a mould or about a essay of counterfeiter? Of a simple abacus? Or still a board of game? All these tracks are examined but seem to fade front of the probability of the mechanical human gesture, without particular intention.

Keywords

Oloron-Sainte-Marie, *tegula*, tile, monetary imprints, 4th century AC

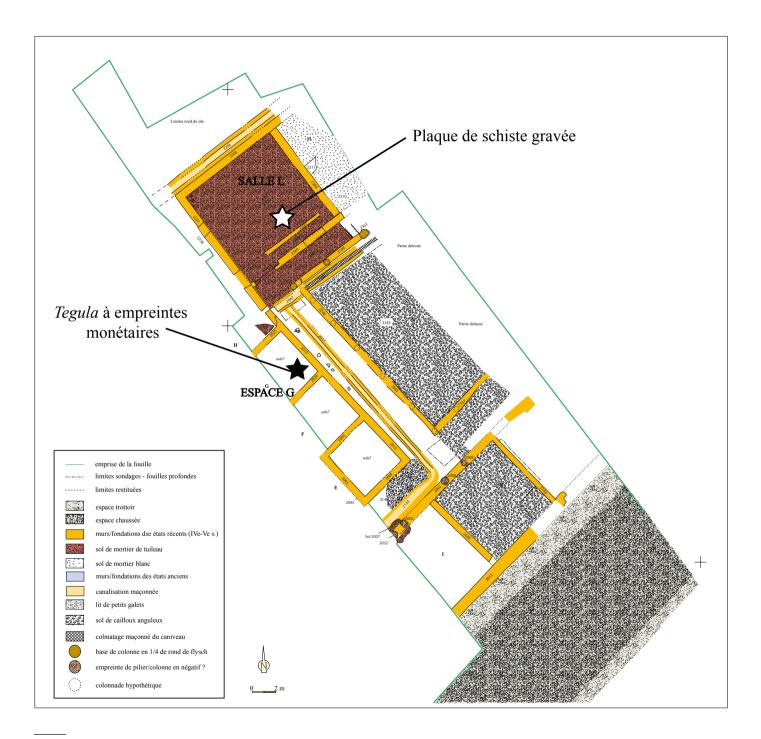
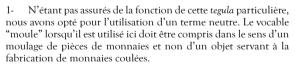


Fig. 1. Localisation de la découverte (Îlot Guynemer, secteur nord, vestiges des N°-V° siècles - Oloron-Sainte-Marie, 2003) (DAO L. Wozny).

Une tegula décorée d'empreintes monétaires¹ a été exhumée en 2003 durant les fouilles préventives dirigées par L. Wozny et son équipe (INRAP), à l'emplacement de l'Îlot Guynemer à Oloron-Sainte-Marie (fig. 1)². Cette tuile se trouvait dans un niveau de remblai (US 2026) de l'Espace G au milieu d'autres fragments de tegulae et d'imbrices (fig. 2). Présent sur les lieux au moment de l'exhumation de cette tegula extraordinaire, un journaliste rapporta l'événement en parlant de la découverte d'un "moule de faussaires du IIe siècle ap. J.-C." (Sud-Ouest, mercredi 10 septembre 2003). Une analyse minutieuse de l'objet permet de revenir à la fois sur sa date d'exécution et sur ses possibles fonctions. Si des empreintes monétaires sur terra sigillata³, sur lampe en terre cuite⁴ et sur verre⁵ étaient connues, aucune ne semble à ce jour recensée sur tegula.

Présentation de la tegula et de ses empreintes monétaires

Cette terre cuite est assurément une *tegula* du fait de la présence du rebord caractéristique de la tuile plate romaine (fig. 3). Elle présente une couleur de pâte rosée à rougeâtre, caractéristique d'une cuisson oxydante classique, sans traces de surcuisson. Au moment de sa découverte, l'objet était déjà incomplet, amputé d'environ la moitié du côté du rebord et de son côté opposé, et cassé en quatre fragments⁶. Trois de ces fragments présentent des empreintes de mon-



²⁻ Wozny 2004. Nous remercions R. de Filippo (INRAP), D. Hollard (Cabinet des Médailles de la BnF), J.-Cl. Leblanc (UMR 5608, Toulouse le Mirail), F. Pilon (CEA, doctorant) et Chr. Rico (UMR 5608 Toulouse le Mirail) pour leurs conseils ainsi que J.-CL. Hurteau (IRAA-CNRS) et A. Guédon (GRA-JE 2245-Pau) pour les photos et dessins de la tuile.



Fig. 2. Contexte de découverte de la tegula (cl. L. Wozny).

naies, apposées sur la face de la saillie du rebord. Leur organisation, en trois rangées verticales, si l'on considère l'orientation des monnaies par rapport à celle de la tuile, dénote une nette volonté de structurer l'ensemble. La présence d'une empreinte sectionnée (n° 6), laisse supposer que d'autres pouvaient se trouver sur la partie manquante de la tegula. Au total, treize représentations monétaires sont parfaitement visibles, toutes réalisées par pression manuelle des pièces dans l'argile fraîche, avant cuisson. Leur profondeur oscille entre 1 et 2 mm. Pour extraire les monnaies qui ont servi à poinçonner l'argile, nulle trace d'un objet fin qui aurait servi de levier, mais seulement la présence d'un affaissement sur l'un des bords de chaque empreinte attestant une extraction digitale réalisée par basculement de la pièce afin de l'ôter du moule ainsi creusé.

La découverte de cette *tegula* au milieu d'autres fragments de matériaux de construction (tuiles, briques) dans une couche de remblai ne nous dit pas explicitement si elle fut utilisée ou non à une fin classique de couverture de charpente. Quelques éléments permettraient de penser qu'elle a pu remplir sa fonction originelle. En effet, on remarque que,

³⁻ Nony 1968.

⁴⁻ Hellmann 1987, 26-28.

⁵⁻ Hellmann 1986. L'auteur ne recense que cinq fragments de verre romain portant des empreintes réelles de monnaies; les autres éléments monétaires qui décorent les verres sont de simples imitations de types.

⁶⁻ L'appartenance de cette tuile à un niveau de remblai et non de destruction comme il avait été tout d'abord interprété est ici très clair car, dans le cas de l'effondrement d'une toiture *in situ*, l'autre partie manquante de la tuile aurait été retrouvée.



Fig. 3. La tegula et les empreintes monétaires (cl. J.-Cl. Hurteau, IRAA).

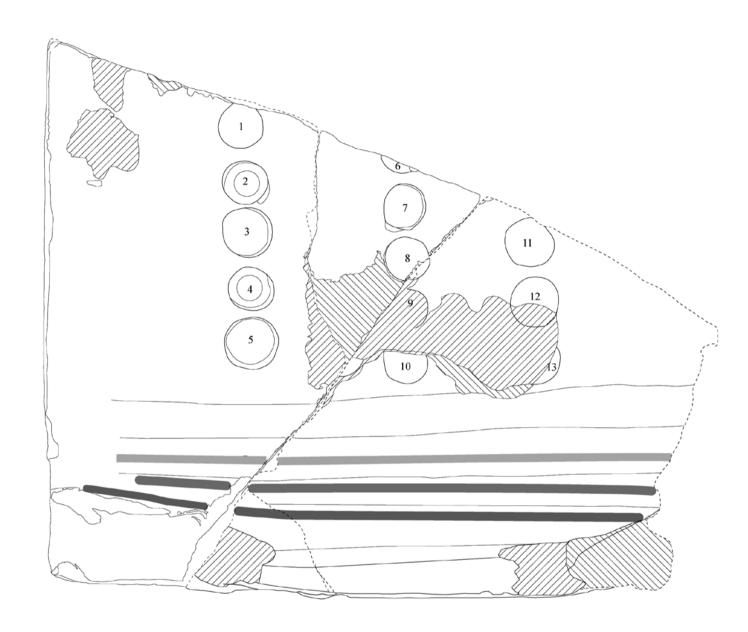
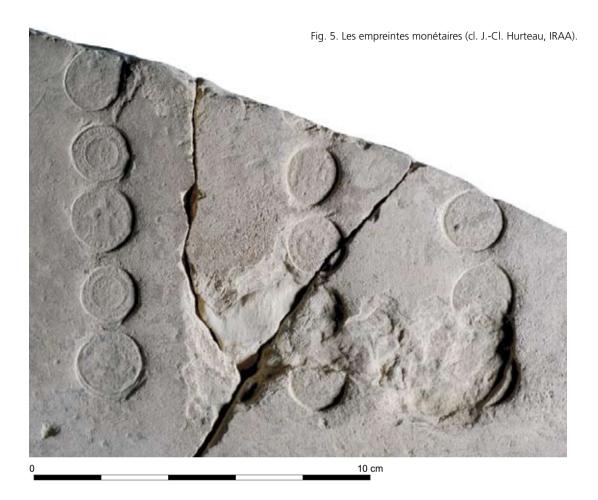


Fig. 4. La tegula (vue zénithale) (dessin A. Guédon).



dans certains endroits, la tuile a subi les effets d'une érosion naturelle, due probablement au gel et à la pluie: on note un délitement caractéristique en écailles ou en cupules d'une partie de sa surface et de certains moules. En revanche, son éclatement en quatre fragments, retrouvés accolés, résulte certainement de son abandon, sans ménagement, lors de la formation du remblai. L'absence d'autres éléments pouvant lui être associés laisse supposer que la tuile était déjà incomplète lorsqu'elle fut jetée. A-t-elle été involontairement fracturée peu de temps après sa sortie du four, sans avoir pu servir ni comme objet détourné de sa fonction première ni comme matériau de couverture ou intentionnellement abîmée par l'individu qui a réalisé les empreintes monétaires? Certaines dégradations relevées sur la zone portant les négatifs des monnaies pourraient le laisser supposer. Elle aurait alors pu séjourner quelque temps en plein air, d'où les signes d'une érosion naturelle, avant d'être employée comme élément de remblai. De telles hypothèses peuvent être multipliées indéfiniment.

Lecture et datation des empreintes monétaires

Seules huit des treize empreintes décorant la tuile sont identifiables (fig. 5). Les revers sont plus nombreux que les droits, mêlés de façon indistincte malgré une disposition linéaire d'ensemble assez rigoureuse. Cette impression de variabilité dans le détail est accentuée par le fait que les orientations des monnaies sont relativement aléatoires, quoique cer-

taines adoptent le même axe (n° 1, 2, 3, 5). Certaines empreintes d'avers ou de revers peuvent être issues de la même monnaie, mais du fait de leur mauvais état, il est impossible de préciser combien d'exemplaires ont pu servir à leur élaboration. Ainsi, plusieurs ateliers de l'Empire ont frappé des monnaies associant un droit de Constantin II à des revers Beata Tranquillitas et Caesarum Nostrorum. Si l'on considère les modules relevés, seules l'empreinte 5 et l'empreinte 3 ont des diamètres presque équivalents et pourraient appartenir à la même pièce mais rien ne permet de l'affirmer.

L'ordre dans lequel les empreintes sont présentées et numérotées est arbitraire. La description des effigies, types et légendes correspond à celle des monnaies utilisées. Elles seront donc lues comme telles et non comme des coins. Sont indiqués dans l'ordre, le diamètre, la profondeur de l'empreinte et son orientation par rapport au rebord de la *tegula*, considéré axé à 6 heures.

Empreinte 1 (fig. 6)

Empereur et atelier indéterminés, *nummus*, 321-324. Revers : [BEAT(A) TRANQV(IL)L]ITAS ; globe posé sur un autel inscrit VO/[TIS/XX] ; (au-dessus, trois étoiles).

18 mm / 1 mm / 12 h. Moulage légèrement mutilé à droite du type.

Empreinte 2 (fig. 6)

Empereur et atelier indéterminés, *nummus*, 321-324. Revers : [CAE]SARVM NOSTRO[RVM] ; dans une couronne : VOT / V. 19 mm / 1 mm / 12 h.

Empreinte 3 (fig. 7)

Empereur indéterminé, Londres, *nummus*, 321-324. Revers : [BEAT(A) TRANQV(IL)LITAS] ; P / A PLON ; globe posé sur un autel inscrit [VO/TIS/XX] ; (au-dessus, trois étoiles).

Réf. : RIC 199-219. 321-324, 20 mm / 1 mm / 12 h.

Empreinte 4 (fig. 8)

Constantin I^{er}, atelier indéterminé, *nummus*, 320-324. Revers : [D N] CON[STANTINI] MAX [AVG] ; dans une couronne : VOT / XX. 17 mm / 1 mm / 9 h.



Fig. 6. Détail des empreintes (monnaies n° 1 et 2) (cl. J.-Cl. Hurteau, IRAA).



Fig. 7. Détail des empreintes (monnaie n° 3) (cl. J.-Cl. Hurteau, IRAA).



Fig. 8. Détail des empreintes (monnaies n° 4 et 5) (cl. J.-Cl. Hurteau, IRAA).



Fig. 9. Détail des empreintes (monnaies n° 7 et 8) (cl. J.-Cl. Hurteau, IRAA).



Fig. 10. Détail des empreintes (monnaie n° 10) (cl. J.-Cl. Hurteau, IRAA).



Fig. 11. Détail des empreintes (monnaies n° 11 et 12) (cl. J.-Cl. Hurteau, IRAA).

Empreinte 5 (fig. 8)

Constantin II, atelier indéterminé, *nummus*, à partir de 316

Droit : [CON]STANTINVS [...]; buste à gauche, lauré et drapé, tenant un globe sur lequel se trouve une Victoire.

21-20 mm / 1 mm / 12 h.

Empreinte 6

Moulage presque totalement manquant.

Empreinte 7 (fig. 9)

Empereur et atelier indéterminés, nummus?

Revers : personnage féminin debout à d. tendant un objet (Victoire ?, vase ?) à un autre personnage debout à g. 18-16 mm / 1,5 mm / ?

Empreinte 8 (fig. 9)

Empereur et atelier indéterminés, *nummus*. Revers : Légende illisible dans une couronne. Type *Vota*. 18 mm / 1 mm / ?

Empreinte 9

Illisible. ? / 1,5 mm / ?

Empreinte 10 (fig. 10)

Illisible. 17 mm / 2 mm / ?

Empreinte 11 (fig. 11)

Illisible. 19 mm / 1 mm / ?

Empreinte 12 (fig. 11)

Illisible. 18 mm / 1 mm /?

Empreinte 13

Illisible? / 1,5 mm /?

Six des sept empreintes déchiffrées renvoient à des monnaies frappées dans un intervalle de temps très bref, compris entre les années 320 et 324. Le dernier exemplaire (empreinte n° 7), peu lisible est malheureusement indéterminé et l'on ne peut que suggérer sa datation. Assurément, il ne correspond pas à l'un des types monétaires frappés dans les années 324-330 (*Providentiae Augg / Caess* et *Virtus Augg / Caess*) ni à ceux émis durant la décennie suivante (*Gloria Exercitus, Urbs Roma, Constantinopolis, Victoriae Dd Auggq Nn*). Compte tenu de l'homogénéité chronologique des monnaies identifiées et malgré le

caractère incomplet de la *tegula*, on peut raisonnablement déduire que ces empreintes constituent un instantané de la circulation et que la datation de l'exemplaire indéterminé doit leur être antérieure, peut-être de la fin du III^e siècle, période à laquelle se rencontrent des revers proches de ce type. C'est donc plus certainement dans les années 320-324 qu'il faut situer l'élaboration de cet objet extraordinaire.

Plusieurs hypothèses sur la fonction de l'objet

Le fait de réaliser des empreintes d'objet dans un matériau plastique est une action somme toute banale et on peut tout à fait imaginer qu'un tuilier, au moment de sa pause, se soit diverti en moulant les quelques *nummi* qu'il avait dans sa poche avant que la tuile ne soit mise à cuire. Néanmoins l'organisation particulière et volontaire des empreintes monétaires, notamment leur alignement et leur orientation, suggère que nous sommes face à un objet original dont la conception a pu être réfléchie. Trois hypothèses d'interprétation ont été retenues :

Un moule monétaire?

L'hypothèse que la tuile exhumée ait formé l'un des deux constituants d'un moule monétaire en argile est à exclure pour plusieurs raisons. S'il manque la seconde partie, plaque ou contre-plaque nécessaire pour une telle opération, le fragment de tegula retrouvé reste dénué d'encoches ou de tenons de fixation dans les angles qui sont indispensables pour solidariser les deux parties d'un moule (fig. 3 et 4). De même, de simples marques ou repères permettant d'ajuster précisément les plaques sont absentes. Cette tegula est aussi dépourvue d'arbre de coulée pour garnir successivement les moules placés en chapelet ainsi que d'évents pour éliminer la pression exercée par le métal liquide. La distance entre les empreintes est parfois très faible, voire trop faible, et les contraintes thermiques au moment de la coulée les auraient certainement faite éclater, en particulier sur les bords, les rendant impropres à la production de pièces de monnaie. Surtout, l'absence de planéité de l'objet (fig. 12) aurait rendu impossible le remplissage complet des empreintes et entraîné un écoulement anarchique du métal liquide. Enfin, aucune trace de coulée métallique n'a été repérée, alors que les oxydes auraient dû se déposer dans les interstices de l'argile : seules des traces de limons sont visibles à la binoculaire. Les arêtes des empreintes sont vives malgré l'érosion naturelle et ne paraissent pas avoir subi de contrainte thermique. Dans le cas d'une utilisation, un phénomène de micro-éclatement se serait produit sous l'action de la chaleur émanant de la coulée, fragmentant les empreintes monétaires.

Une tegula, matériau ordinaire composé d'argile commune et de sable, constitue un corps réfractaire de performance certes modeste mais utilisable comme moule monétaire. Cependant, les moules en argile concus par les faussaires relèvent d'une toute autre technique de fabrication⁷. Il s'agit d'imprimer en creux, sur deux rondelles d'argile, le droit et le revers de monnaies officielles, puis d'empiler ces rondelles ou valves sur plusieurs niveaux pour former un rouleau. Une entaille triangulaire est ensuite pratiquée sur toute la hauteur du rouleau afin que le métal en fusion pénètre dans chaque moule. Les monnaies officielles retirées, les piles sont alors reconstituées et enveloppées d'argile, puis passées au four. Après cuisson, le métal en fusion est enfin versé, et les monnaies d'imitations extraites de leur matrice après refroidissement8. D'après l'inventaire des trouvailles de moules monétaires établi par J. Lallemand en 1994, les moules retrouvés sont le plus souvent à deux valves ou à valve unique, technique assez éloignée de celle que pourrait présenter la tegula d'Oloron-Sainte-Marie. L'essentiel de ces moules a essentiellement servi à la fabrication de faux deniers et presque exclusivement durant le III^e siècle.

Cette *tegula* constitue-t-elle un prototype de moule monétaire qui se serait brisé ou aurait été brisé avant son utilisation ? Ainsi, s'expliqueraient certaines aberrations techniques comme l'absence d'arbre de coulée ou de tenons de fixation. Cette hypothèse d'un essai de faussaire pourrait alors se rapprocher d'une petite plaque en "fer" découverte à Trèves entre 1963 et 1968 dans une canalisation de la Moselle⁹. Tout comme la *tegula* d'Oloron, cette plaque était ponctuée d'empreintes monétaires en creux qui n'étaient pas reliées entre elles par des canaux de

⁷⁻ Lallemand 1994, 143, fig. 2.

⁸⁻ Pilon 1998, 90.

^{9.} Cüppers 1968, 216-218. Cette plaque était plus probablement en plomb d'après Lallemand 1994, 166.

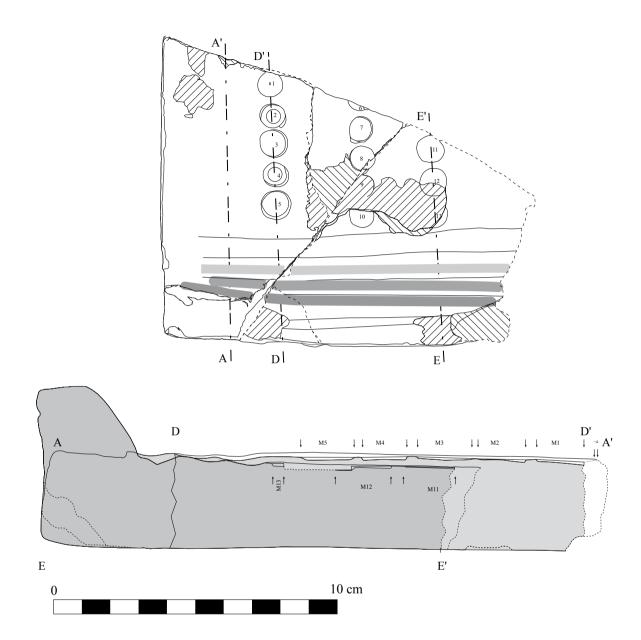


Fig. 12. Coupes transversales de la tegula (dessin A. Guédon).

coulée. Néanmoins, l'usage de cet objet actuellement disparu reste incertain. En fait, après examen de la bibliographie disponible, seul le site de Nocton (Lincolshire, Grande-Bretagne) a fourni des moules de *nummi* contemporains des émissions monétaires aux noms de Constantin I^{er}, Crispus et Constantin II¹⁰ représentées sur la tuile oloronaise.

Un abaque ou une table à compter ?

L'organisation générale de l'objet permet aussi d'envisager qu'il puisse s'agir d'une table à compter ou d'un abaque (abacus), c'est-à-dire d'un instrument mécanique plan facilitant le calcul. La disposition réfléchie et linéaire des empreintes, mais aussi, sur l'une des colonnes (n° 1 à 5), l'alternance volontaire de revers (type Beata Tranquillitas / type Vota) et une "conclusion" avec un avers en buste, plaide en ce sens.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous lorsque l'on évoque une table liée aux maniements de l'argent. Deux d'entre elles sont directement associées au métier de nummularius, à savoir la table de compte et le médaillier d'échantillons. En ce qui concerne la table de compte, la plupart des textes disponibles parlent du livre de compte comme d'un codex fait de tabulae, de tablettes de bois recouvertes de cire, et non de tablettes en argile et encore moins d'une tuile¹¹ qui pose des problèmes évidents de maniabilité. En revanche, il pourrait davantage s'agir d'un médaillier d'échantillons, c'est-à-dire d'un plateau à godets circulaires sur lequel le nummularius dispose les différentes monnaies dont il peut avoir à faire l'essai, c'est-àdire la vérification de leur poids, de leur titre, en somme établir leur authenticité¹². Cette proposition se base sur le fait que les modules imprimés sont différents, bien que les pièces présentent une valeur identique.

Cette *tegula* s'apparente aussi à un médaillier-compteur, c'est-à-dire un plateau à godets circulaires permettant de compter plus rapidement un grand nombre de monnaies. Le payeur peut, avec ce système, ne pas savoir compter, et néanmoins rétribuer ses ouvriers. Le caissier répartit les pièces d'un geste sur le plateau. Le diamètre des godets est égal à celui des pièces nécessaires. Quand toutes les cases sont pleines, le changeur ou le payeur sait combien il y a sur le médaillier de pièces de monnaies et répète l'opération autant de fois que nécessaire¹³. Deux documents figurés nous renseignent sur ce médaillier-compteur : le premier est une stèle funéraire au nom du *nummularius* P. Titius Hilarus (fig. 13) ; le second est un verre doré trouvé au cimetière de Callixte et



Fig. 13. Stèle du *nummularius* P. Titius Hilarus (*NSA*, 1931, p. 24-25 - Rimini, Museo Civico).

¹⁰⁻ Lallemand 1994, 172. L'inventaire des trouvailles de sites réalisé par J. Lallemand en 1994 a été depuis complété : voir Aubin 2003. L'auteur aboutit à un nouveau total de 134 sites. La ventilation par période et en pourcentage est la suivante : 1er siècle : 2,9 % ; 11e siècle : 16,41 % ; 111e siècle : 76,86 % (avec une écrasante majorité pour la première moitié du siècle) ; 1ve siècle : 5,97 % (avec une écrasante majorité pour les premières années du siècle, à savoir 300-305).

¹¹⁻ Andreau 1987, 620.

¹²⁻ Andreau 1987, 211-212.

¹³⁻ De telles planches à godets, que l'on nomme aussi "gabarits", sont encore parfois utilisées par ceux qui ne possèdent pas de compteurs électriques et doivent compter rapidement un grand nombre de monnaies (par exemple, par ceux qui collectent l'argent des juke-boxes ou des billards américains).



Fig. 14. Fragment de verre doré provenant du cimetière de Callixte, Rome (dessin Garrucci (R.): *Vetri ornati di figure in oro trovati nei cimeteri dei cristiani primitivi di Roma*, 2^e éd., Rome, 1864, pl. XXXIII).

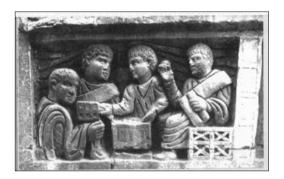


Fig. 15. Détail de l'arc de Constantin, scène illustrant des *largitiones*, Rome.



Fig. 16. *Solidus* de Constantin ler (*Ticinum, RIC* 53) où, au revers, *Liberalitas* debout à gauche tient un abaque et une corne d'abondance.

de Prétextat (fig. 14)¹⁴. Un instrument similaire, mais pourvu d'un manche, est aussi représenté sur l'arc de Constantin (fig. 15), ainsi que sur certains revers monétaires (fig. 16) où l'on voit un questeur procéder à des congiaires, en présence de l'empereur. L'emploi de ce plateau, creusé de godets circulaires de la grandeur des pièces de monnaie, dispensait le questeur de compter une à une les monnaies qu'il donnait à chaque citoyen. Pour obtenir la somme voulue, il remplissait rapidement tous les godets du médaillier qu'il renversait ensuite au-dessus de la poche formée par le pli de la toge du bénéficiaire. À la différence de celui des manieurs d'argent, ce médaillier-compteur à manche ne servait pas seulement à compter, mais aussi à distribuer¹⁵.

Si l'on considère qu'il ne nous reste que la moitié de la tuile d'Oloron, nous pouvons imaginer que celle-ci contenait environ une trentaine d'empreintes de *nummi*. La valeur de l'ensemble demeure faible au regard du salaire journalier d'un ouvrier spécialisé ou d'un artisan qui oscille entre 4 et 12 *nummi* au début du règne de Constantin. Après la réforme de 318, la somme de 30 *nummi*, équivaut à environ à un *modius* de blé ou deux setiers de vin vers 324 à Antioche¹⁶. Dans l'hypothèse où cette *tegula* a servi de médaillier-compteur, on pourrait envisager qu'un plateau de trente monnaies représente tout ou partie du salaire hebdomadaire d'un travailleur manuel.

Un tablier de jeu ?

Une table de jeu réalisée par des enfants est peu envisageable. En effet, plus malhabiles que des personnes adultes, ils auraient très probablement laissé quelques traces digitales sur la tuile au moment de retirer les pièces des empreintes, ce qui n'est manifestement pas le cas. Néanmoins, on ne peut écarter la possibilité qu'un adulte ait pu les aider ou réaliser l'objet lui-même.

Parmi les jeux connus qui se rapprocheraient de la configuration spatiale adoptée par la *tegula*, il y a celui des *latroncules*, jeu de stratégie militaire classé dans les jeux de table. Le plateau, ou *tabula*, était

¹⁴⁻ Andreau 1987, 212-214.

¹⁵⁻ Andreau 1987, 214-215.

¹⁶⁻ Harl 1996, 282-283.

identique au plateau du jeu d'échecs, avec 64 cases réparties dans un carré de 8 sur 8. Le placement des pions s'inscrivait dans des schémas quadrangulaires qui laissent penser que leur disposition obéissait à une trame de lignes¹⁷. On peut aussi citer le ludus duodecim scriptorum, composé d'un plateau rectangulaire avec trois lignes de 12 signes, chaque adversaire disposant de 15 pions. Un exemplaire d'une possible table de latroncules, exposé au Rheinisches Landesmuseum de Bonn (fig. 17), est à ce titre fort intéressant puisque son support est une tegula. Néanmoins, il semble clair que la tuile d'Oloron ne répond pas aux exigences de ces jeux, en premier lieu du quadrillage de la table. En effet, aucune incision n'a été relevée. On ne peut néanmoins exclure que nous soyons en présence d'un autre jeu de stratégie encore inédit.

Signalons qu'à l'occasion de la même fouille, un fragment de tablette en ardoise d'une épaisseur de 1,5 cm, représentant un motif de quadrillage incisé, a été découvert dans un remblai (US 2245) de la salle L associé à de la céramique du V^e siècle p.C., à peu de distance de la tegula (fig. 1 et 18). La plaque présente la trame de lignes et la bordure de 2 cm de large est garnie d'incisions en X. Les rectangles qui forment le quadrillage mesurent 2,6 x 2,3 cm. Son aspect la rapproche d'un tablier de jeu, certainement apparenté à celui des latroncules¹⁸. Enfin, il convient de mentionner lors de cette fouille les découvertes anormalement élevées de jetons en céramique et de quelques pions en pâte de verre dans le secteur où a été trouvé ce fragment d'ardoise et donc non loin du lieu de trouvaille de la tegula. Cette abondance, relative, n'est pas sans rappeler la salle 88 (côté rue) de la domus des Bouquets à Périgueux, pour laquelle les chercheurs évoquent l'idée d'une salle polyvalente à caractère privé liée à une auberge ou à une schola¹⁹. La tegula portant les empreintes monétaires pourrait donc aussi appartenir à ce contexte particulier propice au jeu.

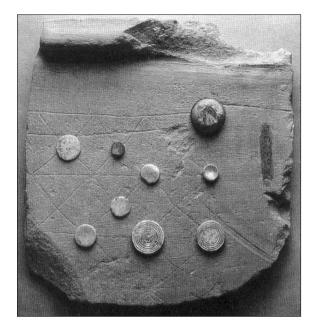


Fig. 17. *Tegula* gravée, époque romaine. Jeu de latroncules ? (Rheinisches Landesmuseum, Bonn, inv. 289) (Source: *Jouer dans l'Antiquité*, 1991, 175, n° 171).



17- Jouer dans l'Antiquité 1991, 174-177.

¹⁸⁻ Wozny 2004, 88.

¹⁹⁻ Wozny 1999 et 2001; Girardy-Caillat 2000, 83.

Fig. 18. Plaque de schiste gravée. Jeu de latroncules ? (Fouilles INRAP, Îlot Guynemer 2003) (cliché et dessin L. Wozny).

Bibliographie

Conclusions

Andreau, J. (1987): La vie financière dans le monde romain. Les métiers de manieurs d'argent (v^s siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.), Rome.

La tuile découverte à Oloron-Sainte-Marie est sans nul doute un objet extraordinaire. Aucune des hypothèses formulées sur sa véritable fonction n'emporte entièrement l'adhésion, faute de preuves évidentes et irréfutables. On ne peut alors s'empêcher de repenser à l'hypothèse du geste mécanique et banal qu'un individu a effectué de multiples fois sur cette tuile en argile fraîche sans intention particulière que celle de graver une composition innocente à partir de pièces de monnaies qu'il possédait. Il s'agirait ici d'un simple divertissement ou d'un jeu personnel qui restera à jamais inédit. Après les céramiques sigillées, les lampes et le verre, cette tegula rejoint les rares supports originaux à avoir accueilli des empreintes monétaires.

- J.-C.), Rome.

 Aubin, G. (2003): "Les moules monétaires en terre cuite du lie siècle: chronologie et géographie", Revue numismatique,
- 159, 125-162.

 Bruun, P.-M. (1966): Roman Imperial Coinage, VII, Constantine and
- Licinius (A.D. 313-337), Londres.
- Cüppers, H. (1968): "Vier Prägestempel der Trierer Münze aus der Mosel", Trierer Zeitschrift, 31, 209-221.
- Girardy-Caillat, C. (2000): "Histoire du Périgord. L'époque galloromaine", in Lachaise, dir. 2000, 71-105.
- Harl, K.W. (1996): Coinage in the Roman Economy (300 B.C. to A.D. 700), Baltimore-Londres.
- Hellmann, M.-Chr. (1986) : "Empreintes de monnaies romaines sur verre", Bulletin de la Société Française de Numismatique, 4, 33-36.
- (1987): "Monnaies et lampes romaines: de l'intérêt des études comparatives", Revue Numismatique, 25-37, pl. III-IV.
- Jouer dans l'Antiquité, (1991): Catalogue de l'exposition Jouer dans l'Antiquité (Musée d'archéologie méditerranéenne, Marseille, nov. 1991-fév. 1992), Marseille.
- Lachaise, B., dir. (2000): Histoire du Périgord, Périgueux.
- Lallemand, J. (1994): "Les moules monétaires de Saint-Mard (Virton, Belgique) et les moules de monnaies impériales romaines en Europe: essai de répertoire", in *Un quartier de l'agglomération gallo-romaine de Saint-Mard (Virton)*. Études et Documents, Fouilles, 1, Namur, 141-177.
- Nony, D. (1968): "Une empreinte de monétaire sur un fragment de *terra sigillata* trouvée à Belo", *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 4, 387-390.
- Pilon, F. (1998): "La fabrication de monnaies d'imitation frappées et coulées à Châteaubleau (Seine-et-Marne) au III^e siècle après J.-C.", *Trésors Monétaires*, 17, 77-106.
- (2003): "Un fait unique en Gaule romaine; la découverte de moules à flans monétaires en pierre calcaire", Revue Suisse de Numismatique, 82, 37-60, pl. 3-5.
- (2006): "Un premier atelier irrégulier du milieu du IVe siècle localisé en Gaule (Le Mesnil-Amelot, Seine-et-Marne, France)", Revue Numismatique, 162, 311-336.
- Wozny, L. (1999): Périgueux, domus des Bouquets. DFS de sauvetage urgent du 29 mars au 28 avril 1999, SRA, Bordeaux, 1999.
- (2001): Périgueux, domus des Bouquets. DFS de sauvetage urgent du 18 octobre au 7 novembre 2000, SRA, Bordeaux, 2001
- (2004): Iluro l'Antique. A la découverte d'un quartier de la cité romaine d'Oloron-Sainte-Marie au travers des fouilles archéologiques de l'îlot Guynemer du 4 août au 24 octobre 2003. Résultats préliminaires, SRA, Bordeaux, 2004.